

Pontarlier

votre
ville

Bulletin d'information de la Ville de Pontarlier

Mars 2013

60

Vers une ville accessible à tous



P3/Économie
Budget 2013



P15/Actualités
Concours photos 2013



Vers une ville accessible à tous

- Nouveau Centre Hospitalier Intercommunal
 - Concours du Meilleur Mont d'Or 2013
 - Nouvelle dynamique pour le Musée d'Armes du Château de Joux
 - RTE et ErDF rénovent le poste électrique de Pontarlier
- La crèche familiale « Capucine » recrute
 - En bref...

Le point sur les travaux

CAP Lutte

- Agenda
- Ce qu'il ne faut pas manquer...
Championnat de Tarot 2013

Expression des groupes politiques

Pratique



Hôtel de Ville

56, rue de la République - BP 259
25304 Pontarlier Cedex - **03 81 38 81 38**
mairie.pontarlier@ville-pontarlier.com
www.ville-pontarlier.fr et www.mobipont.fr

Communauté de Communes du Larmont

8A, rue de la Grande Oie - Houtaud - BP 49
25301 Pontarlier Cedex - **03 81 39 40 02**
ccl3@wanadoo.fr
www.cc-larmont.fr

Centre Communal d'Action Sociale

Complexe des Capucins
6, rue des Capucins - 25300 Pontarlier
03 81 46 51 36

Office de tourisme

14, rue de la Gare - **03 81 46 48 33**
www.pontarlier.org

Marché

Le jeudi et le samedi
Place Jules Pagnier, de 7 h 30 à 13 h

Urgences



Commissariat de police :

16, rocade Pompidou - **03 81 38 51 10**

Gendarmerie :

4, rue Moulin Parnet - **03 81 39 06 60**

Sapeurs-pompiers : 18

Centre hospitalier général :

2, faubourg Saint-Étienne - **03 81 38 54 54**

Médecin de garde

(nuit, week-end et jours fériés) : **39 66**
En cas d'urgence faites le **15**

Pharmacie de garde :

se renseigner auprès du Commissariat
muni d'une ordonnance.

Dépannage EDF : 0 810 333 025

Dépannage GrDF : 0 800 47 33 33

Dans le souci de vous faire parvenir avec régularité nos publications, nous vous serions reconnaissants de signaler les éventuels dysfonctionnements de diffusion au 03 81 38 81 48.

Directeur de la publication : Patrick Genre / **Équipe rédactionnelle :** Jean-François Bourliaud, Sylvain Ducret, Marine Letourneur, Natacha Tocant, Julie Verger / **Avec l'aimable participation de :** Annie Velot, Linda Vincenzi / **Coordination :** Sylvain Ducret / **Administration - Secrétariat :** Julie Verger / **Crédit Photos et Illustrations :** Ville de Pontarlier, Alexis Baud, CAP Lutte, Rubrique « Coup d'œil dans le rétro » : voir mentions en pages 4 et 5.

Conception et mise en pages : Scoop Communication
02 38 63 90 00 / **Impression :** IME 01 45 72 28 88 / **Régie publicitaire :** Elixir 03 81 81 28 75

Distribution : Mediapost / **Version sonore :** ADDM Studio /
Nombre d'exemplaires : 10 500 / **Dépôt légal :** Mars 2013 /
ISSN : 1268-4740

Imprimé sur papier intégralement recyclé à base d'encre végétale.



Pontarlier, engagée sur la voie de l'accessibilité

Permettre à chaque habitant de profiter au mieux de sa ville, de s'y déplacer, de s'y divertir, de pouvoir bénéficier de tous ses équipements, tel est bien entendu l'objectif de toutes les collectivités.

C'est à coup sûr celui que, à la tête de l'équipe municipale, je poursuis depuis plusieurs années : améliorer partout où c'est possible – et pas seulement au niveau de la voirie – l'accès aux différentes structures publiques.

Dans cette perspective, depuis longtemps, j'ai mis en place une commission « *Accessibilité* » chargée d'élaborer – en concertation avec les différentes associations engagées dans le domaine du Handicap – une politique volontariste et persévérante, visant à développer l'accessibilité dans la ville de Pontarlier.

J'ai confié la responsabilité de cette commission à Sylvie LAITHIER, que je remercie pour son implication personnelle. Je remercie de même tous les acteurs de cette synergie positive, si soucieuse du mieux vivre ensemble au quotidien.

Ces dernières années, des améliorations visibles ont été apportées à travers des programmes annuels concernant des modifications d'entrées, la réalisation de plans inclinés, l'installation de portes automatiques ou de boucles magnétiques, le rehaussement d'arrêts de bus ou encore la mise en place de bateaux pour faciliter la traversée des chaussées...

Tout cela témoigne de la volonté qui anime votre municipalité d'être aux côtés des personnes handicapées, pour supprimer ou du moins réduire les difficultés qu'elles rencontrent au fil des jours.

Cet engagement de solidarité, révisé chaque année, est un engagement fort, parce que partagé avec les associations. Je m'en réjouis et je ne doute pas que l'année 2013 montrera encore l'efficacité de cette collaboration.

C'est pourquoi, j'ai souhaité que ce numéro de *Pontarlier votre Ville* consacre son dossier central à l'accessibilité dans notre cité.

Dans ce domaine aussi, il faut savoir changer notre regard et nous mettre plus souvent à la place de ceux pour qui est difficile ce qui va de soi pour les autres. C'est ainsi, que nous continuerons à valoriser notre convivialité, à Pontarlier.

Hormis ce dossier, vous retrouverez vos rubriques habituelles, qui vous renseigneront sur la vitalité de votre ville, qu'attestent ses réalisations et qu'expriment ses projets !

À tous, je souhaite une plaisante lecture.



Patrick GENRE,

*Maire de Pontarlier,
Président de la Communauté
de Communes du Larmont,
Conseiller régional
de Franche-Comté*

« *Permettre à chaque habitant de profiter au mieux de sa ville, de s'y déplacer, de s'y divertir, de pouvoir bénéficier de tous ses équipements* »

**vo
partena
mutualiste**

**Vos proches peuvent
compter sur vous**



- Complémentaire santé
- Retraite complémentaire
- Prévoyance et épargne
- Capital décès, frais d'obsèques

Muti
L'ACCORD MUTUEL

Vous voulez en savoir plus ?

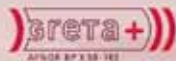
Les conseillers mutualistes
de MUTI sont à votre disposition
1, rue des Cras
25086 Besançon cedex 9
03 81 47 04 40

3, rue Thiers
90000 Belfort
03 84 28 51 52



38 millions de Français ont déjà choisi une vraie mutuelle

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité. RNM 778 297 382



**LA QUALITÉ
PROCHE DE VOUS**

Formations qualifiantes dans le secteur Horloger transfrontalier
Métiers de l'Industrie et de la Mécanique
Projets Tertiaires : Gestion administrative et commerciale - Bureautique -
Langues - Français Langue Etrangère
Validation des Acquis de l'Expérience

PONTARLIER

MORTEAU

Tel : 03 81 39 35 31

Tel : 03 81 67 40 25

www.greta.ac-besancon.fr



BON PLAN

< COUPON DE RÉDUCTION

Sur présentation de ce coupon aux caisses
des remontées mécaniques, bénéficiez du
tarif "Coup de Cœur" le jour de votre choix.

25€

au lieu de 35 €

châtel
Portes du Soleil

Plus d'info :
Remontées mécaniques
de Châtel

> WWW.CHATEL.COM

tél. 33 (0)4 50 73 34 24

* Offre valable sur l'ensemble
de la saison d'hiver 2012-2013
Ce coupon ne peut être vendu

Maxi ski mini prix
le samedi, votre forfait
de ski Châtel est à **25€***
au lieu de 35 €



CHÂTEL
SOURIRE COMPRIS

130 km de pistes,
58 remontées mécaniques,
au cœur des Portes du Soleil

Un budget raisonnablement maîtrisé, avec l'investissement comme priorité

Le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2013 pour un montant global de 31 539 600 €.

Le Budget 2013 : principales caractéristiques

Pour la partie Fonctionnement :

- limitation de la pression fiscale entre 1 et 3 %
- maîtrise du budget de fonctionnement général, de **21 836 300 €**, par notamment :
 - la régulation de la masse salariale
 - une politique de développement durable, engendrant des économies énergétiques significatives ;
- gel des subventions allouées (et non diminution) puisque **2 515 000 €** seront distribués.

Afin d'engager des projets structurants et de développement économique (soutien aux entreprises locales, au secteur du BTP), la Ville fait un effort d'investissement total, en 2013, de **7,1 millions d'euros**, tous budgets confondus. La Municipalité s'engage, avec plus de **2,28 millions d'euros** dans l'entretien du patrimoine, incluant **616 000 €** pour la voirie et **239 000 €** pour la politique de développement durable.

En 2013, les projets d'investissement majeurs porteront pour exemple sur :

- Le Pôle multimodal (1^{re} tranche) : **1 750 000 €** ;
- L'aménagement du centre-ville / place Saint Pierre : **1 300 000 €**
- La Maison des Associations (ex-SEGPA) : **500 000 €**
- La Maison de l'Intercommunalité (ex-Sbarro) - contribution Ville : **500 000 €**
- La stratégie globale de sécurité : **100 000 €**
- La réfection de la route du Larmont : **100 000 €**

Des études seront également financées pour évaluer des investissements futurs : création d'un éco-quartier (secteur abattoir et rue de Besançon), aménagement sportif sur la Plaine Pourny, développement d'une centrale de production électrique, réaffectation de l'espace de la piscine des Forges. **■**



Budgets annexes À noter



- **L'année 2013 voit disparaître le budget annexe relatif à la régie municipale des pompes funèbres** du fait du transfert de cette compétence à la Communauté de Communes du Larmont au 1^{er} janvier.
- **L'augmentation du prix du m³ d'eau s'élèvera à 2,3 %**, principalement en raison de l'augmentation de 28 % des taxes pratiquées par l'Agence de l'eau.
- 316 000 € seront encore investis dans **l'amélioration du réseau et la diminution de la consommation.**
- **Le Budget annexe de la ZAC des Épinettes** prévoit 400 100 € d'investissement réservés à l'aménagement de l'espace public central (1^{re} tranche).
- **Le Budget Bois et Forêts** s'élève à 507 000 €.

Informations financières - ratios	Valeur (BP 2013)	Moyennes nationales de la strate (communes de 10 000 à 20 000 hab.)	Moyennes nationales de la strate (communes de 20 000 à 50 000 hab.)
Dépenses réelles de fonctionnement/population	984	1 145	1 216
Produit des impositions directes/population	645	668	647
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 107	1 366	1 432
Dépenses d'équipement brut/population	338	343	262
Encours de dette/population	844	960	1 062
DGF/population	239	346	400
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	51,10 %	53 %	56 %
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	73,10 %	86 %	91,80 %
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	80 %	non connu	non connu
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	100 %	91 %	91 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	30,60 %	25 %	18,30 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	0,76	0,70	0,74

Source : Ratios DGCL, ratios financiers des communes par strate de population, avril 2012. BP 2013 de la Ville de Pontarlier.



© Yvette BEZ

Concert

35^e anniversaire de l'Ensemble Ariolica

17 novembre 2012

► Ce concert anniversaire a réuni le Trio Festoso avec Stephan Ganard au piano, Johnny Zefferini au violon, Christophe Oudot au violoncelle.



© Ville de Pontarlier

Solidarité

Vente aux enchères

12 décembre 2012

► La vente aux enchères des œuvres créées lors de la Ville aux Artistes a réuni plus de 3 900 € distribués aux Restos du Cœur et à Travail et Vie.



© Jean-Paul MAILLET

Culture

Centenaire des Amis des Arts

Du 8 au 30 décembre 2012

► L'association proposait pour cette occasion un ouvrage d'art, un jeu concours et une exposition rétrospective qui a réuni plus de 4 700 visiteurs.



© Steve LOCATELLI



© Patrice DUJOULE

Sport

Les As du Sport

Le 11 décembre 2012

► Lors de cette cérémonie, le titre de Meilleur Sportif de l'année a été décerné à Nelly PLAZANET (CAP Handball).

Événement

Le Marché de Noël

Du 13 au 24 décembre 2012

► Le public était nombreux à assister à la traditionnelle descente du Père Noël, depuis le clocher de l'Église Saint-Bénigne.



© Patrice DUTRULLE

Sport

**Coupe de France - 64^e de finale
CAP foot Pontarlier/Colmar**

15 décembre 2012

► Les footballeurs pontissaliens savourent la magie de la Coupe de France en éliminant les professionnels de Colmar.



© Médiathèque Municipale

Culture

**Animation à la Médiathèque
Municipale**

15 décembre 2012

► Les enfants étaient très concentrés lors de la création et de la customisation de leurs doudous de Noël.

Sport

**La Malmaison : finale des
nocturnes des Monts de Joux**

23 janvier 2013

► L'édition 2012 a réuni 210 coureurs soit 34 équipes masculines, 17 équipes féminines et mixtes ainsi que 34 équipes corporatives.



© PixelPro/Serge CARRIE

Culture

**Les Scènes
du Haut-Doubs**

10 janvier 2013

► Spectacle « Une semaine... pas plus ! »

Sport

Rallye Neige et Glace

Les 2 et 3 février 2013

► Les véhicules anciens étaient exposés au centre-ville avant de prendre part à la course de côte du Larmont.



© Robert LEGLERC



© Alexis BAUD

Foire Comtoise

4-12 mai 2013
Besançon - Micropolis

publipresse

BRESIL

INVITÉ D'HONNEUR

SPECTACLE
ORIGENS

www.foire-comtoise.com

BUS-CAR TRAIN
LE BON PLAN POUR ALLER À LA FOIRE



Le choix de rester chez soi

- Aide aux gestes essentiels
- Aide aux repas
- Accompagnement
- Entretien courant du domicile
- Sortie d'hospitalisation
- Garde personnalisée

18 Rue Denis Papin 25300 PONTARLIER • Tél. 03 81 46 98 82 • pontarlier@aideal.fr • www.aideal.fr



N° Agrément : B/210411/F/025/CA/017



Fournisseur de temps libre



Prestations ménagères



Repassage



Garde d'enfants



Espaces verts



Bricolage

18 Rue Denis Papin 25300 PONTARLIER • 03 81 46 98 82
pontarlier@hom-service.com • www.hom-service.com



Déclaration et agrément S.A.P. HOMSERVICE S.A.P.400064333 (B) 2011/2012



COMPOSITION DE LA COMMISSION ACCESSIBILITÉ DE LA VILLE DE PONTARLIER

• **VILLE DE PONTARLIER** Président : Patrick GENRE / Responsable : Sylvie LAITHIER (Conseillère municipale), Adjoint : Gilbert BALAGUER – Conseillers municipaux : Philippe BESSON, Bernadette FAGOT-BECK, Philippe JACQUEMET, Marie OUDOT, Jean-Marie VIEILLE, Karine GROSJEAN, François MANDIL, Liliane LUCCHESI / Directrice adjointe des services techniques : Ludiuvine CHAMBELLAND / Technicien : Jean-Pierre VUILLEMIN / Directrice du CCAS : Françoise BOURLIAUD

• **ASSOCIATIONS (PRÉSIDENTS OU MEMBRES ACTIFS)** Jean-Louis CHABOD : Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH) / Pascale ROUSSILLON : Association des Malentendants / Dominique DORNIER et Jacques LOUVRIER : Association Valentin Haüy / Yves CARREZ : Association des Paralysés de France / Rémy AUBERT : Association CIRRUS (aide et accompagnement des parents d'enfants autistes) / Michèle JEANNEROD : Association des Amis et Parents de Personnes Handicapées (ADAPEI) / Arnaud BAUDET : Association Accompagnement – Soins – Services à Domicile (ASSAD) / Bernadette SAILLARD : Association Vivre Ensemble / Rémy AUBERT : Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles ou gravement déficients visuels avec ou sans handicaps associés (ANPEA).

Vers une ville accessible à tous



L'accessibilité souhaitée par la loi du 11 février 2005* aura permis de conforter la politique volontariste de la Ville de Pontarlier en matière d'aménagement des transports, de la voirie et du patrimoine bâti. Bien que l'échéance légale de 2015 soit difficilement tenable pour bon nombre de collectivités en raison de l'ampleur de la tâche (en 2012, seulement 37 % des communes sont totalement à jour**), la Ville de Pontarlier poursuit la dynamique amorcée. Du groupe de travail créé en 2001 à la commission communale « accessibilité » instituée en 2008, la Municipalité n'a cessé d'œuvrer aux côtés des associations et acteurs locaux, pour développer l'accessibilité et améliorer ainsi la qualité de vie de tous les Pontissaliens. L'accessibilité doit en effet bénéficier à tous : personnes touchées par un handicap (moteur, visuel, auditif, cognitif), personnes âgées ou parents se déplaçant avec des poussettes... Ce dossier revient sur les objectifs poursuivis et l'état des avancées significatives obtenues avec le soutien actif des associations...

* Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

** Source Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle.



DOSSIER



Ticto, le service de transport à la demande

1 // Transports, prenez place : on vous emmène !

Que dit la loi ?

La loi de 2005 prévoit que chaque commune établira un Schéma Directeur d'Accessibilité pour ses transports publics (SDA). La Ville de Pontarlier a initié le sien en 2012 et arrêtera un plan d'actions sur son réseau communal en 2013.

À Pontarlier, les transports s'adaptent à vos besoins

✓ Ticto, un service de transport à la demande

Avant même d'entamer la rédaction de son Schéma Directeur d'Accessibilité, la Ville de Pontarlier s'était déjà engagée sur la voie de l'accessibilité en créant Ticto. Ce service, confié à



Keolis Urbest par délégation de service public, offre notamment une prise en charge à domicile des personnes à mobilité réduite et/ou de plus de 75 ans. Grâce à 39 points d'arrêt, chacun est libre de se déplacer en ville.

✓ Un réseau évolutif : nouvelles dessertes et liaisons intercommunales

Puisque les déplacements ne se limitent pas aux frontières communales, la ligne régulière Pontabus a été prolongée en 2011, permettant ainsi la desserte de Doubs. L'objectif est de faciliter l'accès aux équipements publics, aux services administratifs, aux commerces, aux soins ou aux loisirs. La fréquence de certaines dessertes a donc été augmentée (zone commerciale) tandis que d'autres étaient créées (quartier des Épinettes, Gare SNCF...). L'EHPAD à Doubs bénéficie depuis 2010 d'un arrêt spécifique Ticto, qui en 2011 a vu ses plages horaires étendues aux dimanche et jours fériés.

✓ Des arrêts de bus et une information accessibles

Depuis 2011, grâce au renouvellement du mobilier urbain et à divers travaux

Chiffres clés depuis 2001

70 places de stationnement réservées

6 bâtiments publics diagnostiqués, **10** en cours et **15** à venir

8 feux tricolores équipés d'annonce sonore soit **27** passages piétons

12 arrêts de bus accessibles

4 sites équipés d'une boucle magnétique



Arrêt de bus accessible, rue de la République

de voirie, 12 arrêts de bus ont été rendus accessibles (rues Auguste Junod, Arthur Bourdin, Marpaud, du Toulombief, du Crêt, des Lavaux [3], de la République, de Baumont, de Morteau et aux Étraches). La lisibilité des noms des arrêts (écriture blanche sur fond noir) ainsi que des plans et horaires a déjà été améliorée. En 2013, Keolis Urbest proposera une annonce sonore des arrêts dans les bus.



Témoignage

« Développer TICTO, c'est permettre à chacun d'être libre de ses déplacements »

Participer à la commission Accessibilité, c'est travailler ensemble à l'amélioration du quotidien de tous, en identifiant les problèmes et en apportant des réponses concrètes. Pour exemple, le déplacement de l'EHPAD à Doubs a perturbé l'organisation des sorties des personnes âgées. L'élargissement du réseau TICTO était donc une nécessité.

Delphine OUDOT, Association Viure Ensemble de Pontarlier, administratrice, 120 adhérents, animation au sein des services de l'EHPAD.



1 centre-ville aménagé et accessible au plus grand nombre

1 Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE)

1 Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA) et **1** plan d'actions en cours

4 sanitaires publics accessibles

1 site Internet utilisant la solution Readspeaker

1 version sonore du Journal municipal

10 % : augmentation moyenne de la fréquentation de Ticto chaque année

1 guide pratique (sortie courant 2013)

Place d'Arçon : contraste visuel des marches

2 // Voirie et espace public : halte aux obstacles !

Que dit la loi ?

Pour être efficace, l'accessibilité d'un territoire doit prendre en compte la globalité des modes de déplacement. C'est pourquoi, depuis 2001, la Ville de Pontarlier met en conformité sa voirie et son espace public (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - PAVE).

À Pontarlier : 120 km de voirie et 45 ha d'espace public prioritaires



Le périmètre d'action prioritaire, arrêté par la commission Accessibilité en 2011 (PAVE), inclut l'ensemble des rues du centre-ville (30 ha), celles de la zone Saint-Pierre (15 ha) ainsi que les itinéraires reliant ces deux espaces (carte consultable sur www.ville-pontarlier.fr).

Faciliter les déplacements des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite implique des aménagements spécifiques pour limiter les obstacles :

- ✓ élargissement des trottoirs (en 2012 : rues des Lavaux, Donnet Zedel, de Morteau, de Traverse, de Baumont, Tissot et de la République)
- ✓ réalisation de bateaux (en 2012, l'ensemble des bateaux entre l'église Saint Pierre et la rue des Sarrons a été repris)
- ✓ création de places de stationnement réservées (70 places sur 2 000 actuellement, dont 6 nouvelles en 2012)
- ✓ pose au sol de bandes ou dalles podotactiles (18 passages piétons en 2012)
- ✓ installation de dispositifs d'annonce vocale aux feux tricolores piétons avec télécommande (8 carrefours soit 27 passages piétons équipés).

Zoom sur...

Un centre-ville sur la bonne voie

Outre les équipements déjà énumérés ci-contre, le centre-ville a bénéficié d'aménagements spécifiques. Une attention particulière a été portée à la place d'Arçon avec l'intégration d'une rampe d'accès, l'accentuation du contraste visuel des marches, l'installation de mains courantes complémentaires et le choix du mobilier urbain.

Témoignage

« Aménager le centre-ville, c'est permettre à chacun de se déplacer librement »

Le travail des associations au sein de la commission permet à la Municipalité de mettre à profit les connaissances de chacun, pour le bien de tous. L'accessibilité des transports et du centre-ville garantit une certaine liberté. À Pontarlier, je sais où me garer et comment me déplacer. J'ai bon espoir que d'autres communes voisines prendront exemple sur notre ville.

Philippe DEFRASNE, membre de l'Association des Paralysés de France, 20 adhérents locaux.





3 // Cadre bâti : accès garanti !

Que dit la loi ?

Les normes d'accessibilité sont systématiquement appliquées lors d'une réhabilitation ou d'une nouvelle opération. La loi de 2005 prévoit que chaque collectivité réalisera également un diagnostic de son patrimoine bâti (Établissement Recevant du Public - ERP - de catégories 1 à 4), afin d'engager les travaux nécessaires.

Accessibilité des édifices publics, Pontarlier s'engage

Ce patrimoine se compose à Pontarlier de 78 bâtiments administratifs, scolaires, culturels et socioculturels, sportifs, locatifs et culturels, soit une surface avoisinant 121 000 m². En 2010, la collectivité engageait le diagnostic des 6 bâtiments communaux classés ERP de 1^{re} et 2^e catégorie : Espace René Pourny, Complexe des Capucins, Théâtre Bernard Blier, Église Saint Bénigne, Gymnase Charles de Gaulle et Salle Lafferrière. S'ensuivra en 2013, l'état des lieux des 10 premiers ERP de 3^e et 4^e catégorie (1^{re} tranche). La 2^e tranche devrait s'achever avant 2014, avec une quinzaine de bâtiments supplémentaires. Rappelons que l'Hôtel de Ville bénéficie actuellement d'une importante rénovation (voir PVV n° 59).

Sur quoi repose l'accessibilité d'un bâtiment ?

- ✓ un stationnement adapté aux personnes à mobilité réduite
- ✓ un cheminement praticable sans risque par tous (rampe...)
- ✓ une entrée franchissable par tous (portes...)
- ✓ un accueil/une réception adaptés à tout public (comptoir adapté, agent formé...)
- ✓ des sanitaires adaptés
- ✓ un accès à tous les niveaux (ascenseur...)
- ✓ un accès aux dispositifs de commande (interrupteurs, distributeurs...)
- ✓ une signalétique lisible et visible...



Zoom sur...

Les travaux d'accessibilité de l'Espace René Pourny



Mise en accessibilité de l'espace billetterie



Modification des sanitaires



Prolongement des mains courantes

Témoignages

« Mettre en œuvre des solutions adaptées à chaque handicap, c'est permettre à tous de mieux évoluer dans sa ville »

Chacun peut être concerné par une mobilité réduite, que l'on soit en situation de handicap, enceinte, parent avec un enfant en poussette, personne âgée... L'amélioration des cheminements dans la ville, de l'emplacement des parkings et de l'accès aux bâtiments bénéficie donc à tous.

Jean-Louis CHABOD, FNATH, membre de l'association, 245 adhérents.

« La commission Accessibilité est un véritable lieu d'information et d'échange, permettant d'appréhender les problématiques de chaque handicap »

Chaque handicap connaît ses propres contraintes, la nôtre est de pouvoir mieux entendre, nous diriger en toute sécurité ou profiter pleinement de l'offre culturelle à Pontarlier. Des actions ont été menées en ce sens par la commission, avec l'installation de boucles magnétiques.

Pascale ROUSSILLON, Association des Sourds et Malentendants, Présidente, 93 adhérents.

Zoom sur...

Qu'est-ce qu'une boucle magnétique ?

Grâce à une transmission par ondes magnétiques, cet équipement de sonorisation permet aux personnes malentendantes disposant de prothèses auditives, d'amplifier et donc de mieux entendre les sons d'un spectacle, d'une conférence, d'une réunion... En 2012, 4 sites municipaux sont équipés : Théâtre Bernard Blier (salles T. Louverture et J. Renoir), Espace René Pourny et Salle Morand.





4 // L'accessibilité, c'est aussi...

✓ Développer les logements accessibles

La collectivité recense l'offre de logements AAA (Accessibles, Adaptables ou Adaptés) auprès des bailleurs sociaux partenaires (IDEHA [179], Habitat 25 [4], NEOLIA [chiffre en attente]), afin de créer un dispositif d'alerte (logement vacant, création...).

✓ Développer l'emploi des personnes en situation de handicap

En 2013, la Ville de Pontarlier emploie 23 agents reconnus travailleurs handicapés, soit 8,39 % de ses effectifs. Notons que le taux d'emploi TH réglementaire est de 6 %. La bonne intégration des personnes nécessite également un aménagement des postes de travail (financé par la collectivité avec le soutien du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées).

La Ville de Pontarlier noue par ailleurs des partenariats avec d'autres acteurs locaux tels que l'UNAP (blanchisserie) ou l'association ARIS CAP Emploi (expertise dans l'aménagement des postes).

✓ Savoir accueillir un usager en situation de handicap

La Ville de Pontarlier, en lien avec le Centre National de la Fonction Publique, a organisé en 2011 une session de formation à destination des agents municipaux recevant du public. Concomitamment, certains de ces services ont quitté l'Hôtel de Ville pour s'installer dans les locaux en rez-de-



chaussée accessible. Par ailleurs, la charte des associations encourage ces dernières à intégrer l'accueil de ce public lors de leur manifestation publique.

À noter : le Musée Municipal détient depuis 2012 le label Tourisme Handicap, au même titre que l'Auberge de Jeunesse.

Témoignage

« Développer l'accueil des personnes en situation de handicap mental dans les administrations, c'est favoriser leur insertion sociale »

Michèle JEANNEROD, ADAPEI de Pontarlier, Vice-Présidente et administratrice.
155 adhérents, accueil de 313 personnes en situation de handicap mental.

✓ Communiquer, informer et sensibiliser

La Ville de Pontarlier développe des supports adaptés afin de toucher tous les publics :

- un site Internet www.ville-pontarlier.fr accessible aux personnes mal ou non-voyantes grâce à la solution Readspeak qui permet d'écouter les contenus en ligne
- un journal municipal en version sonore enregistrée en studio et disponible sur CD
- un guide pratique dédié à l'accessibilité sur notre territoire (sortie de la nouvelle édition courant 2013)
- l'ensemble des supports « papier » ou « numériques » sont étudiés pour une lisibilité optimale

Enfin, des journées de sensibilisation aux différentes formes de handicap sont régulièrement organisées à destination de la jeunesse ou du grand public.



Journée nationale Handynamic

Coup de pouce fiscal

Depuis 2011, les contribuables pontissaliens en situation de handicap ou d'invalidité bénéficient d'un abattement de taxe d'habitation s'élevant à 10 %.



✓ Urbanisme : sécurité et accessibilité

Vous souhaitez ouvrir un ERP (magasin, restaurant, salon de coiffure, cabinet médical, bureaux...) ou en réaménager l'intérieur ? Vous faites construire un logement destiné à la vente ou la location ? Lors du dépôt de votre dossier (autorisation de travaux, permis de construire...), veillez à intégrer la notice liée à l'accessibilité. Le service Urbanisme vous apportera conseil et assistance technique.

✓ Un soutien aux commerces qui s'engagent

Dans le cadre de son programme de dynamisation du centre-ville (OCMACS), la collectivité a sensibilisé les commerces et réfléchi par ailleurs à un éventuel accompagnement administratif et financier pour l'amélioration de leur accessibilité.

✓ L'accessibilité au cœur de l'Agenda 21

L'Agenda 21 pontissalien développe un volet lié à l'accessibilité et accorde une vigilance particulière aux respects des normes.

Témoignage

« Sensibiliser les enfants au handicap, c'est faire évoluer les mentalités »

D'importants efforts ont été faits en matière de sensibilisation des scolaires. Ces enfants sont les adultes de demain et cela changera leur façon de penser le handicap.

Jacques LOUVRIER, membre, et Dominique DORNIER, Présidente de L'Association Valentin Haüy, 40 adhérents.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ACCESSIBILITÉ À PONTARLIER :

Direction du Développement local
03 81 38 81 84



Actualités - En Bref...

« Contrat Enfance Jeunesse »

Signature du nouveau contrat Enfance Jeunesse entre la Ville de Pontarlier et la CAF - 9 janvier 2013.

« Convention CNFPT »

Signature du plan de formation territorialisé pour les agents publics entre le CNFPT, le Pays du Haut-Doubs et le Centre de Gestion du Doubs - 16 janvier 2013.

« Convention CAP Foot de Pontarlier / AS Saint-Étienne »

Signature de la convention pour la formation des jeunes entre le CAP Foot de Pontarlier et l'AS Saint-Étienne - 2 février 2013.

« Pétition TGV Lyria Paris - Berne »

6 705 signatures au 15 février 2013.

3 @ au Label Ville Internet 2013



Nouvelle dynamique pour le Musée d'Armes du Château de Joux

Le 20 décembre dernier, l'Office de Tourisme de Pontarlier, propriétaire d'une collection d'armes datant du XVIII^e jusqu'au XX^e siècle, signait une convention tripartite de mise en dépôt auprès du Musée Municipal et de la Communauté de Communes du Larmont. À l'horizon 2015 (après travaux), le casernement Joffre du château de Joux valorisera l'une des collections d'armes les plus riches de France au travers de 5 salles d'exposition. L'objectif est de créer une nouvelle muséographie et d'intégrer cette collection à celles du Musée Municipal sous appellation « Musée de France ». ▀

Concours « Le Meilleur du Mont d'Or 2013 » : le Lycée Toussaint Louverture à l'honneur

En janvier dernier, 8 élèves de bac professionnel cuisine se sont installés derrière les fourneaux du Lycée Toussaint Louverture pour concocter des recettes originales et prouver tout leur talent. Cet événement a réuni un jury d'exception parmi lequel 4 grands chefs francs-comtois : Jocelyne Choquart, Marc Faivre, Pierre-Yvan Boos et Philippe Feuvrier. Les heureux primés ont été Alya Grandmaison et Thomas Chaillou (Lycée Toussaint Louverture). Retrouvez les recettes qui ont provoqué tant d'émoi sur : www.mont-dor.com. ▀



Nouveau Centre Hospitalier Intercommunal de Haute-Comté

Créée le 1^{er} janvier 2013, cette structure intercommunale se compose des Établissements de Pontarlier, Mouthe, Nozeroy et Levier.

Ainsi, la capacité du groupement atteint aujourd'hui 750 lits. La création d'un seul centre administratif à Pontarlier permet de maintenir l'activité des 4 sites grâce à une mutualisation des services administratifs. Cette dernière engendre en effet des économies bénéficiant aux services de soins et d'accompagnement. ▀

RTE et ErDF rénovent le poste électrique de Pontarlier

L'année 2013 marque le début des travaux de rénovation du poste électrique situé rue de Morteau. Construit à l'origine à l'écart de la ville, ce poste se trouve aujourd'hui en zone urbaine, causant notamment des nuisances sonores par temps



pluvieux. Une page se tourne donc pour ce quartier, avec la destruction programmée puis la modernisation de cet équipement. Plus compact, celui-ci fera l'objet également d'aménagements pour une

meilleure intégration paysagère. Par ailleurs, toutes les lignes 63 000 volts situées aux abords seront enterrées.

Durée du chantier estimée de 2013 à 2016 ▀

LA CRÈCHE FAMILIALE « CAPUCINE » RECRUTE



Ouverte depuis 1974 et gérée par le CCAS de Pontarlier, la crèche familiale « Capucine » emploie une trentaine d'assistantes maternelles agréées qui accueillent

les enfants à leur domicile. À raison de 2 ou 3 fois par semaine, la crèche familiale leur offre l'occasion de se retrouver avec les enfants qu'elles accueillent dans un cadre approprié pour des échanges professionnels, des temps de jeux et d'éveil. Rémunérée par la Collectivité, chaque assistante veille à proposer un accueil de qualité aux enfants et à leurs familles en étant encadrée et soutenue par des professionnels de la petite enfance, notamment dans leur relation avec les parents.

Aujourd'hui, face aux nombreuses demandes de pré-inscription et suite à des départs en retraite, la crèche familiale recherche des assistantes maternelles.

Vous habitez Pontarlier, vous êtes assistante maternelle ou souhaitez le devenir, en intégrant une équipe dynamique, contactez le 03 81 39 04 43 ou rendez-vous au 4, rue des Capucins. ▀

LE POINT SUR LES TRAVAUX...



Les travaux du dernier trimestre 2012 portaient pour l'essentiel sur des aménagements urbains. Citons notamment le réaménagement de la rue des Lavaux (1^{re} tranche), la poursuite de la réfection de l'escalier reliant cette rue à la rue Camille Aymonier et la création du sentier des Épinettes. Des opérations de maintenance du patrimoine ont également été menées.

Le réaménagement de la rue des Lavaux

La première tranche, portant sur un tronçon d'environ 600 m l. compris entre la rue du Commandant Valentin et le n° 45 de la rue des Lavaux, a été réalisée au cours de l'automne, afin de sécuriser et ralentir la circulation :

- réduction de la largeur de la chaussée, création d'un plateau ralentisseur, requalification des zones de stationnement et élargissement des trottoirs en vue de la création d'un espace partagé avec les cyclistes.

Si quelques ajustements restent encore à étudier au printemps, ces travaux donnent entière satisfaction aux riverains et usagers.

Le coût de l'opération de 666 500 € TTC est pris en charge pour 140 500 € par le Conseil Général (gestionnaire de la chaussée) et 526 000 € par la commune.



La poursuite de la rénovation de l'escalier des Pareuses

Suite aux travaux de 2011, la Municipalité a souhaité rénover la totalité de l'escalier reliant la rue Camille Aymonier à la rue des Lavaux.

Les volées en béton ont été rempla-

cées par des marches en caillebotis métalliques, reliant des paliers de repos maçonnés recouverts d'un dallage en granit. La coordination avec les travaux de reprise de la rue des Lavaux et l'arrivée précoce de l'hiver n'ont pas permis de finaliser cette rénovation. Les travaux reprendront aux beaux jours et le passage sera rétabli rapidement.

L'opération aura coûté 89 000 € TTC.

Le sentier des Épinettes



L'amélioration de la liaison piétonne entre le plateau haut de ce nouveau quartier en plein développement et le centre-ville est primordiale. Le programme global d'aménagement de cette ZAC prévoit deux liaisons piétonnes, l'une constituée d'un escalier monumental implanté en prolongement de la rue Georges Clemenceau, l'autre mettant en œuvre un sentier reliant la rue de la Sablière à un square, rue des Épinettes.

Un important chantier de terrassement nécessaire au reprofilage du terrain a été mené à l'automne pour créer ce dernier sentier. Ce nouveau cheminement d'environ 250 m l. est conforme aux exigences réglementaires en matière d'accessibilité. Dès le printemps, un espace paysager de qualité sera développé (revêtement en enrobé et plantation des talus).

Montant de l'opération (budget spécifique des Épinettes) : 138 200 € TTC.

L'entretien du patrimoine

Les efforts portant sur l'entretien durable du patrimoine se sont poursuivis par la réfection des toitures des bâtiments suivants : maternelle des Pareuses, MJC des Capucins (en partie), Maison des Associations (ex-SE-GPA) et salle Laferrière. Coût global : 313 000 € TTC.

Les règles de stationnement et de livraisons en centre-ville

Si l'installation du mobilier urbain a libéré et sécurisé les espaces réservés aux piétons, le stationnement de courte durée et de livraison a été quelque peu perturbé dans les rues de la République, Vannolles et de la Gare. Ainsi, en concertation avec les associations de commerçants du centre-ville, des dispositions spécifiques ont été testées rue de la Gare. Afin de faciliter la rotation des véhicules à proximité des commerces, la Municipalité a établi les règles particulières suivantes :

- la zone bleue actuelle de la rue de la République aura une durée limitée de stationnement à 30 min,
- les zones de livraison créées rue Vannolles, rue de la Gare et rue de la République seront partagées pour satisfaire les besoins de livraison et l'arrêt minute, selon des plages horaires (voir signalisation en place).



Le CAP Lutte, un des premiers clubs sportifs de Pontarlier au service de la jeunesse

Le CAP Lutte organise les Championnats de France de Lutte Libre 2013, les 19 et 20 avril, à l'Espace René Pourny

Le CAP Lutte, un des tout premiers clubs sportifs de Pontarlier, a été fondé en 1947 par les frères Renaud ; Charles Renaud fut champion de France de Lutte cette même année.

Affiliée dès sa création à la Fédération Française de Lutte, l'association est agréée depuis 1972 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.



Aujourd'hui situé au complexe Pierre de Coubertin, le club entraîne 100 lutteurs licenciés auxquels il faut ajouter 120 licenciés « sport loisirs ». Grâce à des entraîneurs professionnels, titulaires de BEES1 et BEES2*, le CAP Lutte est devenu le 2^e club de Franche-Comté. Le Club propose des cours de la Baby-Lutte (4-6 ans) jusqu'aux

Seniors, en passant par les Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets.

La lutte à l'école

« Intégré dans le parcours scolaire, ce sport apprend aux jeunes le respect de l'autre, notamment par des jeux d'opposition, où le contrôle de soi et la canalisation de l'énergie sont des éléments essentiels pour ne pas blesser son adversaire », indique Hubert Creusvaux, président du club depuis 1976.

En 2006, le CAP Lutte a signé une convention tripartite avec la Ville et les établissements scolaires du primaire. Cette convention permet aux enfants scolarisés à Pontarlier de bénéficier de 5 à 6 heures de séances de lutte par an, dispensées par l'animateur du club, soit à l'école, soit au complexe Pierre de Coubertin.

Depuis 5 ans, les licenciés du club inscrits dans les collèges de Pontarlier bénéficient de classes à horaires aménagés. Les mardis et jeudis, ces benjamins, minimes ou cadets profitent d'entraînements de lutte supplémentaires dès 16 h et ont la possibilité de participer à des compétitions nationales et internationales.



**CHAMPIONNAT DE FRANCE
LUTTE LIBRE**
MINIME / CADET

19 ET 20 AVRIL 2013

PONTARLIER // ESPACE POURNY
FINALES : SAMEDI 17H

Programme

- **vendredi 19 avril :**
14 h à 20 h : matchs éliminatoires – Minimes et Cadets sur 3 tapis
- **samedi 20 avril :**
8 h à 17 h : matchs éliminatoires – Minimes et Cadets sur 3 tapis
17 h à 20 h : Finales 1^{er} et 2^e en Minimes et Cadets
20 h : Remise des prix

Les Championnats de France de Lutte 2013 à Pontarlier - 19 et 20 avril

Grâce à un dynamisme incontesté et à des infrastructures appréciables, Pontarlier accueillera les Championnats de France de Lutte 2013 en minimes et cadets garçons en lutte libre. Les 19 et 20 avril, ce sont plus de 300 lutteurs qui s'affronteront à l'Espace René Pourny pour tenter de décrocher l'un des 80 podiums (4 prix pour 10 catégories de poids en minimes et 4 prix pour 10 catégories de poids en cadets). L'accès à cet événement est libre. Plus de 1 000 spectateurs sont attendus sur deux jours pour cette compétition nationale. Venez nombreux !

CONTACT

CAP Lutte

Monsieur Hubert
CREUSVAUX, Président
5, rue des Oréades
25300 DOUBS
Tél. 06 85 01 63 12 / 03 81 46 50 43

hubert.creusvaux@wanadoo.fr

CONCOURS PHOTOS 2013 « VUES DE CHEZ VOUS »

Nouvelle édition, nouveau thème

La Ville de Pontarlier lance l'édition 2013 du concours photos intitulé « Vues de chez vous ».

Cette année, pas de balade pour les photographes amateurs ! Depuis votre fenêtre, votre jardin ou encore votre balcon, exprimez « votre Pontarlier ». Les clichés devront être pris depuis chez vous et évoquer Pontarlier (architecture, paysage, événement, mise en scène...). À travers vos photographies, faites-nous découvrir Pontarlier sous des angles nouveaux pour le grand public...

Nouvelle catégorie : « Prix Junior »

Pour la première fois, les jeunes de moins de 18 ans peuvent participer au concours de photographies et proposer leurs clichés sur ce même thème.

Les participants pourront envoyer leurs clichés à partir du 4 mars 2013, et ce jusqu'au 30 septembre 2013.

À l'issue de ce concours, des photographies seront sélectionnées pour l'élaboration d'un calendrier et la réalisation d'une exposition.

Le règlement et les documents annexes sont disponibles sur : www.ville-pontarlier.fr - rubrique « Vie culturelle > Concours photos ».

Renseignements : Ville de Pontarlier

Direction de la Communication et des Relations Publiques
Hôtel de Ville, 2^e étage - Tél. 03 81 38 81 10



Manifestations, cérémonies, expositions, conférences...

Retrouvez l'ensemble des animations dans votre plaquette « Rendez-Vous Animations », distribuée tous les mois dans votre boîte aux lettres et disponible en mairie et à l'Office de Tourisme ainsi que sur Internet. Liste non exhaustive sous réserve de modifications.

MARS 2013

// vendredi 22 au dimanche 24
Cœur d'Artisan

organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs en partenariat avec la Ville de Pontarlier

Salle annexe des Annonciades

// samedi 23
Concert de Printemps

organisé par l'Harmonie Municipale

Espace René Pourny

// samedi 23 et dimanche 24
2^e Festival de Magie

organisé par la MJC des Capucins
Théâtre Bernard Blier
Salle Jean Renoir

// dimanche 24
Concert « Trio Lenitas »

organisé par « Les Concerts du Lavoir »

Théâtre du Lavoir

ZOOM SUR...

Championnat de France de Tarot

// vendredi 29 mars au lundi 1^{er} avril



salle polyvalente des Capucins et Espace René Pourny

Renseignements : Service Relations Publiques
03 81 38 81 47

AVRIL 2013

// samedi 6
Parcours du Cœur

organisé par le club « Cœur et Santé »

Site de la Fauconnière

// dimanche 7
Défilé et banquet des classes

// vendredi 19 et samedi 20
Championnat de France de Lutte libre (minimes et cadets garçons)

organisé par le CAP Lutte Espace René Pourny

// samedi 20 au dimanche 28
Exposition « Peintures et Sculptures »

organisée par Les Peintres et Sculpteurs Amateurs du Haut-Doubs
Chapelle des Annonciades

// samedi 27 et dimanche 28
2^e Salon des Vins et des Saveurs

organisé par le Rotary-Club de Pontarlier
Espace René Pourny

MAI 2013

// vendredi 3
Concert « Microcosmos »

organisé par le Conservatoire Elie Dupont
Espace René Pourny

// vendredi 10
Concert-Spectacle par « Les Gars de Joux »

Espace René Pourny

// samedi 11
Spectacle chansons françaises par « Les Mine de Rien »

organisé par ACTIV
Théâtre du Lavoir

Concert Hugues Aufray
Espace René Pourny

// vendredi 17 au dimanche 19
6^e festival de théâtre amateur et populaire

organisé par Théâtre'Ouvert
Théâtre du Lavoir

// samedi 18
Concert « le Bal des enragés » organisé par l'association « Cinq Sens »

Espace René Pourny

9^e Nuit des Musées

organisée par le Musée et la C.C.L.
Musée et Château de Joux

// samedi 18 mai au dimanche 8 septembre
Exposition « Bestiaire dans l'Art comtois »

Musée Municipal

// samedi 25 et dimanche 26
Festival du cerf-volant

organisé par la Maison de Quartier des Pareuses-Stade
Athlétisme Robert Tempesta

Groupe majoritaire Pontarlier Agir Ensemble

Pontarlier est une ville où il fait bon vivre, et qui heureusement fait plus parler d'elle par ses nombreuses et dynamiques associations sportives et culturelles que par ses faits de délinquance...

Pourtant, la délinquance existe dans notre ville : atteintes aux biens ou à l'intégrité physique des personnes, dégradations, délinquance routière, problématique des stupéfiants, etc, autant d'actes particulièrement dommageables pour la collectivité comme pour chacun d'entre nous. C'est pourquoi, afin de lutter au mieux contre ces incivilités et actes délictueux divers, perpé-

trés sur la voie publique, nous avons décidé de réévaluer notre stratégie globale de sûreté et d'élaborer quartier par quartier, un ensemble d'actions qui se veulent avant tout, préventives : aménagement de la voirie (pistes cyclables, ralentisseurs, restrictions d'accès à certaines catégories de véhicules,...), présence renforcée de la police municipale (et/ou nationale), et installation de caméras de vidéoprotection.

Oui, nous l'assumons, nous préconisons dans certains lieux, la mise en place de ces caméras, dont l'efficacité, en complément de la présence humaine de la police municipale, n'est plus à démontrer, n'en déplaise à certains.

Des élus de l'opposition nous accusent déjà d'attenter à la liberté de nos concitoyens, en

voulant les faire passer de « présumés innocents » à « présumés coupables »... Critiques faciles et classiques, surtout quand on fait preuve d'angélisme !

La vidéoprotection n'est pas là pour surveiller, mais au contraire, pour améliorer le sentiment de sécurité de chacun de nous, notamment par l'effet dissuasif qu'elle représente.

Notre devoir est bien, par cette politique volontariste, de tout mettre en œuvre pour prévenir ces actes de délinquance et faire en sorte que Pontarlier reste pour longtemps encore, une ville où il fait bon vivre...

Groupe majoritaire

Groupe socialiste Pontarlier Autrement

Redevance incitative : pour une réelle volonté politique

Une collectivité a de nombreux bénéfices à tirer d'une politique active dans la gestion des déchets.

Bénéfice environnemental évidemment en limitant les impacts sur notre écosystème (réduction des pollutions induites, utilisation plus sobre des matières premières...).

Bénéfice sur le plan social : le soin apporté au cadre de vie favorise le bien-vivre ensemble. C'est pourquoi, et quitte à rabâcher, nous insis-

tons pour que cette problématique soit enfin prise en compte dans les dispositifs de la cohésion urbaine.

Bénéfice économique enfin par une plus grande maîtrise des coûts d'élimination et par la valorisation énergétique (chaleur) et organique (compost).

Au sein du syndicat mixte Préval, ceci est aujourd'hui bien intégré. Mais encore une fois, il est possible d'aller plus loin, de faire mieux. En promouvant le réemploi au moyen par exemple d'une ressourcerie qui contribuerait au développement économique et serait créatrice d'emplois.

Pour tout cela, il est essentiel d'une part que ceux qui conçoivent des produits jetables, à faible durée de vie ou non recyclables, soient davantage mis à contribution et d'autre part que les habitants soient partie prenante de

la politique des déchets (qu'ils en produisent moins, qu'ils trient davantage).

Les comportements, cependant, ne peuvent évoluer de manière satisfaisante tant que l'utilisateur n'est pas informé du prix réel du service. Voilà qui plaide grandement pour le choix de la redevance incitative ! Certes l'instauration de cette dernière nécessite des investissements coûteux. Mais les exemples réussis du SMCOM (Com. Com. de Frasne-Drugeon, Altitude 800 et Montbenoit) et du Grand Besançon devraient inciter la CCL à aller plus vite et plus loin sur le dossier.

**Jean-Yves BOUVERET
Karine GROSJEAN
Liliane LUCCHESI**

Groupe écologiste Pontarlier Écologie changeons d'ère

Pour la sécurité de tous les Pontissaliens

La majorité municipale a mis en place une réflexion, nécessaire et bienvenue, sur la stratégie de sécurité. Hélas, le groupe de travail s'est réuni sans représentant des groupes minoritaires et nous n'avons pas pu apporter nos contributions comme nous le faisons dans d'autres commissions, comme par exemple dans le groupe de travail sur la restauration collective. Par ailleurs, cette réflexion a été menée sans aucune concertation avec la population.

Les élus écologistes considèrent qu'une majorité des propositions de la majorité sont pertinentes, notamment en ce qui concerne les missions de la police municipale, le renforcement du point rencontre Épisode ou les aménagements urbains.

Nous rappelons cependant que les deux délinquances qui sont cause de mortalité aujourd'hui à Pontarlier sont la délinquance routière, trop peu abordée selon nous, et la délinquance environnementale, totalement oubliée. Les pollutions des eaux, des airs, les déchets... ont des conséquences directes sur notre santé. L'explosion des cancers n'est pas un hasard. Hélas, une fois encore, on oublie de prendre le problème à bras-le-corps.

Par ailleurs, la vidéosurveillance est un gadget ruineux, certes très médiatique, mais inefficace. Nous avons rappelé les chiffres de la police nationale et ceux de la Cour des Comptes : le taux d'élucidation n'est pas amélioré. En voulant installer 14 caméras, c'est environ un demi-million d'euros d'investissement et 100 000 € de fonctionnement tous les ans. Une telle somme est déraisonnable alors même que le cabinet d'études qui a réalisé le diagnostic de sécurité rappelle que la ville « ne connaît pas de problème de délinquance particulier ». Est-ce cela la gestion « en bon père de famille » ?

François Mandil, Samuel Feuvrier
<http://franche-comte.eelv.fr/>

HYPERBOISSONS

LA CAVE & TOUT CE QUI SE BOIT

Particuliers - Associations - Professionnels



+ de 2500 références sur 600m²
Des professionnels à votre service.

Vins

Champagne

Rhum

Whisky

Bières

Crèmes & Liqueurs

Alcools

Bag In Box

Jus de fruits

Bières pression

Fûts....

OUVERTURE



Prêt de marchandises
Location de tireuses pression
Prêt de tables et de bancs...

HYPERBOISSONS

LA CAVE & TOUT CE QUI SE BOIT

Zone Commerciale de Doubs

25300 DOUBS

Tél. 03 81 49 61 19

Lundi : 14 h à 19h

Mardi à vendredi : 9h30 à 12h - 14h à 19h

Samedi : 9h30 -19h

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé - Consommez avec modération

Collection exclusive
Opalia

Un large choix de montures Les Opticiens Mutualistes.

Même le prix
est élégant.

À PARTIR DE
75€



PONTARLIER
1 rue du Parc
03 81 39 78 27

8 magasins dans le Doubs

www.opticiens-mutualistes-doubs.fr

AGENCE D'EXPANSION COMMERCIALE SAMILETTI * conditions en magasin



Les Opticiens Mutualistes,
pour le prix et pour l'esprit.





-40%
TOUTES MARQUES
montures et
verres optiques

+2^{ème}
paire offerte
à votre vue
y compris
en progressifs

PONTARLIER*
03 63 64 05 00
ZAC Hyper U
9, route de Besançon
Face à Hyper U
et à côté du Crédit Agricole

BESANÇON CENTRE-VILLE*
03 81 61 01 98
16, rue de la République

BESANÇON CHÂTEAUFARINE*
03 81 88 02 00
ZAC de Châteaufarine
14, rue André Breton
Face à Décathlon

BESANÇON-VALENTIN*
OPTIQUE & AUDITION
03 66 32 01 00
Espace Valentin
55, route de Châtillon
À côté de Stokomani
et face à Carrefour



**OPTICAL
CENTER**

OPTIQUE & AUDITION